

2

Les Ministres du Roy ont ordonné
que lesdits livres soient
de la ville de Montpellier, après
depuis avoir été revus et
de la ville de Montpellier, après
depuis avoir été revus et
de la ville de Montpellier, après
depuis avoir été revus et

Paris le 20 Mars 1685

Le Roy
Louis XIV

Le Secrétaire
de l'Ordre